



Compte rendu CDAS du 14 Mai 2024

Lecture de la déclaration liminaire CGT ([ICI](#))

Madame la Présidente, Madame Pernot, regrette l'absence des membres du CDAS des autres administrations (Dircofi, Douanes, DDETS-PP (protection des populations)).

En réponse à la déclaration liminaire de la CGT, Madame Pernot informe qu'un accord unanime a été signé sur les négociations salariales.

Les coupes budgétaires demandées dans les ministères vont principalement impacter les crédits immobiliers (notamment aux Jacobins) et les crédits informatiques sur le budget départemental.

Concernant les colonies de vacances, Madame Pernot ne prendra pas l'initiative (car elle dit ne pas en avoir le droit) d'accorder une autorisation exceptionnelle d'absence pour les parents accompagnant les enfants aux points de rencontre. ; sauf si la DGFIP lui en donne la possibilité.

Une réunion de tous les présidents de CDAS est prévue le 15 Mai 2024.

Point 1 : Approbation du PV du CDAS du 18 Septembre 2023

Le PV a été approuvé par les organisations syndicales

Point 2 : Présentation de la note d'orientation 2024

Les représentants de la CGT sont intervenus seuls.

Ils déplorent le budget minimal de 18 000 euros et le fait qu'il ne soit pas réévalué en tenant compte de l'inflation.

Ils demandent à nouveau que le budget soit porté à hauteur de 3 % de la masse salariale et des pensions de retraite.

Ils dénoncent le réseau actuel de l'Action Sociale avec une répartition par pôle d'activité qui va nuire à la proximité. Cela augmente le nombre d'interlocuteurs pour les agents et perte de proximité et de sens pour le/la délégué(e).

Propositions des représentants de la CGT seuls, sur le Fonds D'initiative Locale : des vélos sur chaque site, des gros ballons, des bureaux qui peuvent varier en position assise ou debout.

Point 3 : Règlement intérieur du CDAS

Madame Pernot nous indique que le Règlement Intérieur Type n'est pas amendable tout comme le RI du CSA et de la Formation Spécialisée.

Les représentants de la CGT seuls ont fait des propositions de modification du Règlement Intérieur ci-dessous :

Article 4 : le président convoque les représentants du personnel, titulaires **ET SUPPLEANTS**

Article 9 : l'ordre du jour de chaque réunion du conseil est arrêté par le président **EN CONCERTATION AVEC LE DÉLÉGUÉ A L ACTION SOCIALE**

Article 11 : Rajouter **LA DEUXIÈME RÉUNION DOIT SE DÉROULER DANS LES 15 JOURS**

SUIVANT LA PREMIÈRE

Article 27 : la durée prévisionnelle de la réunion : **PRÉVOIR LA JOURNÉE** (la Secrétaire Générale avait envoyé une note aux présidents des CDAS pour consacrer à ces séances un temps suffisant, garantissant la qualité et la richesse des échanges, et ne saurait avoir une durée prévisionnelle inférieure à un jour) **DONC PRÉPARATION 1/2 JOURNÉE ET COMPTE RENDU 1/2 JOURNÉE**

VOTE : CONTRE des représentants de la CGT car RI non modifiable

Solidaires : Abstention

Point 4 : Bilan budget CAL 2023

Les représentants de la CGT demandent le nombre d'actifs, d'enfants et de retraités dans le département : 184 enfants toutes administrations, 395 actifs DDFIP 47, 10 DIRCOFI et 13 DOUANES...

Madame Pernot demande si les sorties « retraités » ont été appréciées ; Madame Veyret, déléguée à l'Action Sociale du 47, affirme que oui au vu du sondage récolté auprès d'eux.

Nouvelle intervention des représentants de la CGT pour avoir le bilan de la restauration dans le 47.

Madame Pernot nous informe qu'elle va prendre contact avec le préfet pour avoir le bilan du RIA Agen. Aucune liaison froide du RIA n'est prévue pour la Cité Administrative par la préfecture.

Un audit a été fait pour la cantine de Villeneuve sur Lot.

Point 5 : Prévisions budget CAL 2024

Les sorties « retraités » sont maintenues conformément au prévisionnel.

La sortie Aquarium du Bugue est annulée faute de participants (prix trop élevé?)

La convention Psychologue est supprimée à l'unanimité

Les chèques Rentrée 15 ans sont maintenus

Pour les autres actions : Soutien scolaire, Coupon Sport et le budget de la sortie Aquarium :

Madame Pernot demande avec insistance l'annulation des Coupons Sports Agents au motif qu'ils ne bénéficient qu'à un petit nombre d'agents ; pour le soutien scolaire également.

Mme Pernot souhaite que ces actions soient mises en attente jusqu'au CDAS de juin et après l'étude de la possibilité de la mise en place d'une sortie à même de satisfaire un plus grand nombre d'agents (en termes de tarif et d'intérêt).

Mme Pernot a remis en cause les propositions décidées en groupe de travail à l'unanimité des représentants syndicaux.

De plus, les représentants de la CGT rappellent que nous sommes très contraints par les règles imposées par le Secrétariat Général sur l'organisation de sortie (obligation de passer par un appel d'offre ou marché public et donc avec un transporteur, ce qui oblige à faire une sortie avec un transport, interdiction de billetterie, ou de proposer des activités identiques à l'ATSCAF...)

Les représentants de la CGT souhaiteraient que les actions puissent être organisées avec un prestataire sans le transport et/ou le repas. Madame Veyret va se renseigner.

Celle-ci nous informe que, dans le cadre du marché public, aucune action ne peut être financée en payant un acompte à l'avance.

Point 6 : Sortie famille Aquarium du Bugue / Bournat

La sortie Aquarium du Bugue est annulée faute de participants (prix trop élevé?)

Point 7 : Arbre de Noël 2024

Le spectacle de la Compagnie « J'ai pas sommeil » : « Pas de pitié pour Noël » a été validé par mail entre la 1ère et 2ème convocation du CDAS et le spectacle aura lieu le 4 Décembre 2024.

Suite au bilan de l'Arbre de Noël 2023, il a été décidé de pérenniser le choix du BIO pour le goûter.

Un coupon réponse va être mis en place pour les parents afin d'ajuster le prix de la collation au nombre de participants.

La boîte goûter sera supprimée et sera remplacée par une pochette bonbons.

Une enquête auprès des agents sera envoyée pour savoir ce qu'ils veulent pour le Noël 2025 (spectacle, atelier maquillage, cinéma, cirque, sortie privative Walygator, Monky...)

Point 8 : Questions diverses

Les représentants de la CGT seuls font remarquer :

- que des places en crèche partenaire, avec convention SRIAS (Action Sociale Régionale) étaient disponibles cet hiver.

L'information avait été relayée au correspondant social du département.

Madame Pernot explique qu'un lien sera mis en place sur le livret d'accueil des nouveaux agents concernant les logements disponibles auprès des bailleurs sociaux.

- Une réunion de la Préfecture est-elle prévue pour les travaux de la Cité à Agen : Madame Pernot va se renseigner auprès du préfet.

- Tous les agents du SGC Agen vont-ils réintégrer le Bâtiment I de la Cité au mois de Septembre 2024 : Madame Pernot répond qu'ils seront à la Cité Administrative.

- Une réunion préalable aux mouvements locaux est-elle prévue après la demande par mail de la section CGT : Madame Pernot répondra en temps voulu mais le CDAS n'est pas l'instance adéquate.

D'autres questions diverses n'ont dès lors pas été posées par les représentants de la CGT...

Les élus CGT en CDAS

**Sarah LIMOURI – Françoise REJOL – Béatrice GRIMAL –
Patrice MARTIN - Corinne BLANCHARD**

Email: cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade :

Echelon/Indice :

Mel :

Temps partiel :

Date:

Signature,



A renvoyer à l'adresse mail : cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr